

Les salaires des enseignants

Les salaires des enseignants représentent l'essentiel des dépenses et investissements réalisés dans l'enseignement scolaire, et peuvent avoir d'importantes répercussions sur la structure du corps enseignant et sur la qualité de l'enseignement. Le secteur de l'éducation entre en concurrence avec d'autres secteurs pour se doter des agents les mieux qualifiés. Les salaires des enseignants peuvent influencer fortement le choix des diplômés de devenir enseignants, et le choix des enseignants de rester dans la profession.

Afin de comparer les salaires des enseignants, il faut prendre en compte dans l'analyse les effets du type et du niveau d'enseignement, qu'il s'agisse du primaire ou du premier ou deuxième cycle du secondaire. Les données présentées ici permettent de comparer les salaires statutaires bruts en début de carrière, en milieu de carrière et à l'échelon maximum des enseignants du premier cycle du secondaire possédant les qualifications typiques et exerçant dans un établissement public. Cette comparaison s'accompagne d'une mise en garde car pour effectuer des comparaisons de portée internationale, il faut tenir compte du fait que les salaires statutaires ne sont qu'une composante, certes importante, de la rémunération des enseignants. Des écarts entre les pays en matière d'avantages sociaux, de cotisations sociales acquittées par l'employeur et par l'employé, de fiscalité, et de primes et indemnités peuvent induire des différences dans la rémunération totale. De plus, les salaires des enseignants n'ont pas été corrigés des différences en termes d'heures de travail et de jours de congé contractuels, qui peuvent être pertinentes pour des comparaisons nationales et internationales. Il n'en reste pas moins que ces données peuvent fournir des indications sur les différences qui existent entre les pays de l'OCDE en matière de rendement de l'enseignement.

Les salaires des enseignants augmentent avec leur ancienneté, le montant du salaire annuel statutaire moyen atteignant 44 407 USD dans la zone OCDE en 2014 pour un enseignant qui possède 15 ans d'ancienneté. On relève d'énormes écarts de salaire entre les pays : les enseignants gagnent environ 113 000 USD par an au Luxembourg, mais moins de 20 000 USD par an en Hongrie, en République tchèque et en République slovaque. Les augmentations réglementaires du salaire des enseignants tout au long de leur carrière varient considérablement elles aussi. Si l'écart entre les montants minimum et maximum du barème des salaires s'élève à 58 000 USD environ au Luxembourg, le salaire des enseignants peut évoluer à la hausse dans une fourchette de moins de 10 000 USD en Norvège, au Danemark, en République slovaque, en Turquie et en République tchèque.

Dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les enseignants gagnent en moyenne 91 % de la rémunération des employés diplômés de l'enseignement supérieur. Dans sept pays de l'OCDE, les salaires des enseignants dépassent la rémunération de ces derniers, les enseignants mexicains étant les mieux lotis avec un écart de 74 % en leur faveur. Les salaires des enseignants sont quasiment identiques à ceux des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur en Grèce, en Allemagne et en Suisse. En revanche, ils sont

inférieurs au salaire moyen de ces travailleurs diplômés dans 21 pays de l'OCDE. Par exemple, en République slovaque et en République tchèque, les enseignants gagnent moins de la moitié de la rémunération des employés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Méthodologie et définitions

Les salaires statutaires correspondent aux salaires prévus dans les barèmes de rémunération officiels. Les salaires indiqués sont exprimés en montant brut (somme totale versée par l'employeur, avant impôts) diminué des cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite (en fonction des barèmes de salaire existants). Ils sont donnés ici pour un enseignant exerçant à temps plein et possédant les qualifications typiques, en début de carrière, au bout de 15 ans d'ancienneté et au niveau de salaire annuel maximum (dernier échelon). Il convient de distinguer les salaires statutaires présentés dans cet indicateur des dépenses salariales réelles des administrations, d'une part, et des salaires moyens des enseignants, d'autre part. De plus, cet indicateur n'est pas directement comparable avec les données sur la rémunération des agents des administrations centrales ou fédérales qui sont présentées dans ce chapitre.

On a converti les salaires bruts des enseignants en USD en utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation privée issues de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*.

L'indicateur de relativité des salaires est tiré du tableau D3.2b (disponible en ligne) des « Regards sur l'éducation 2016 ». Les salaires des enseignants correspondent aux salaires statutaires au bout de 15 ans d'ancienneté. La rémunération des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur est la rémunération moyenne des travailleurs à temps plein et en année pleine, âgés de 25 à 64 ans, dont le niveau de formation se situe au niveau 5, 6, 7 ou 8 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à l'encadré D3.2 des « Regards sur l'éducation 2016 ».

Pour en savoir plus

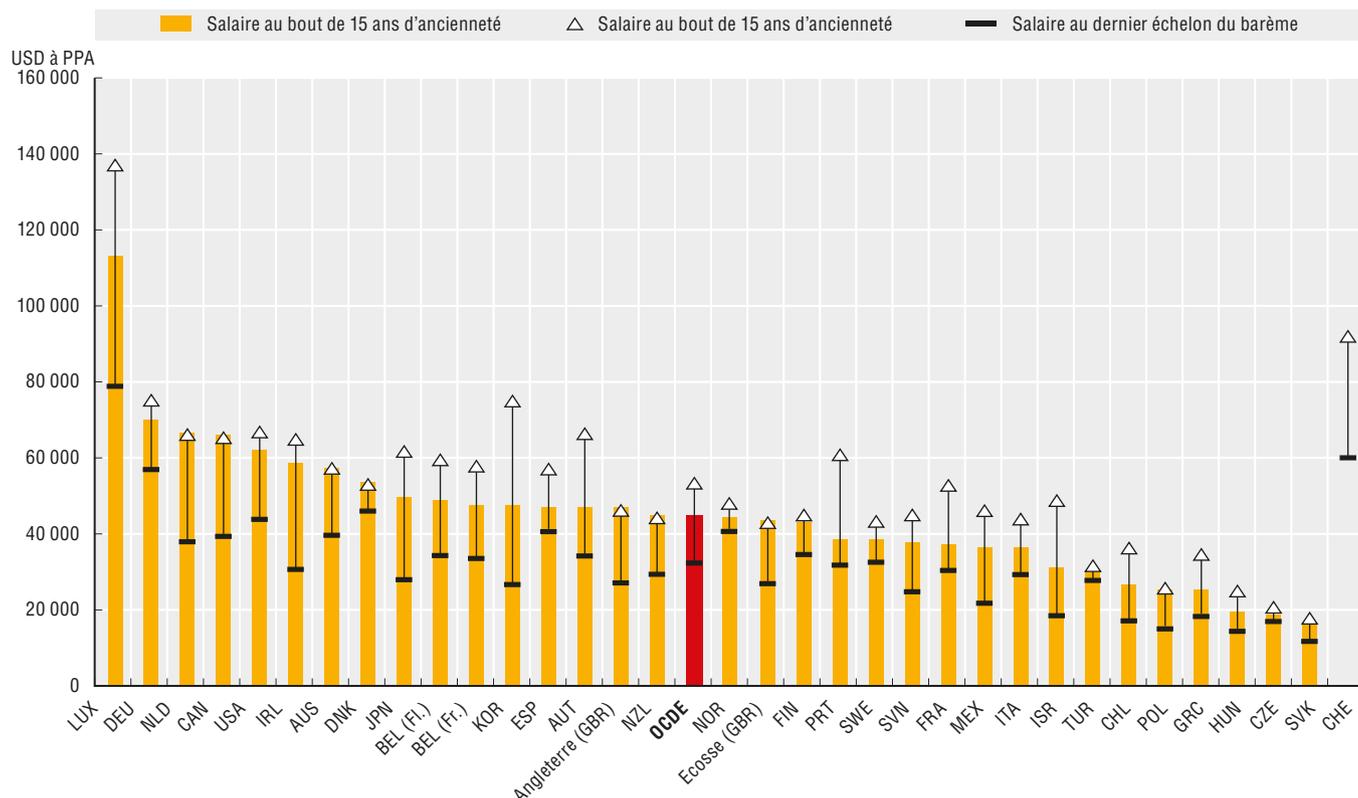
OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>).

Notes relatives aux graphiques

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

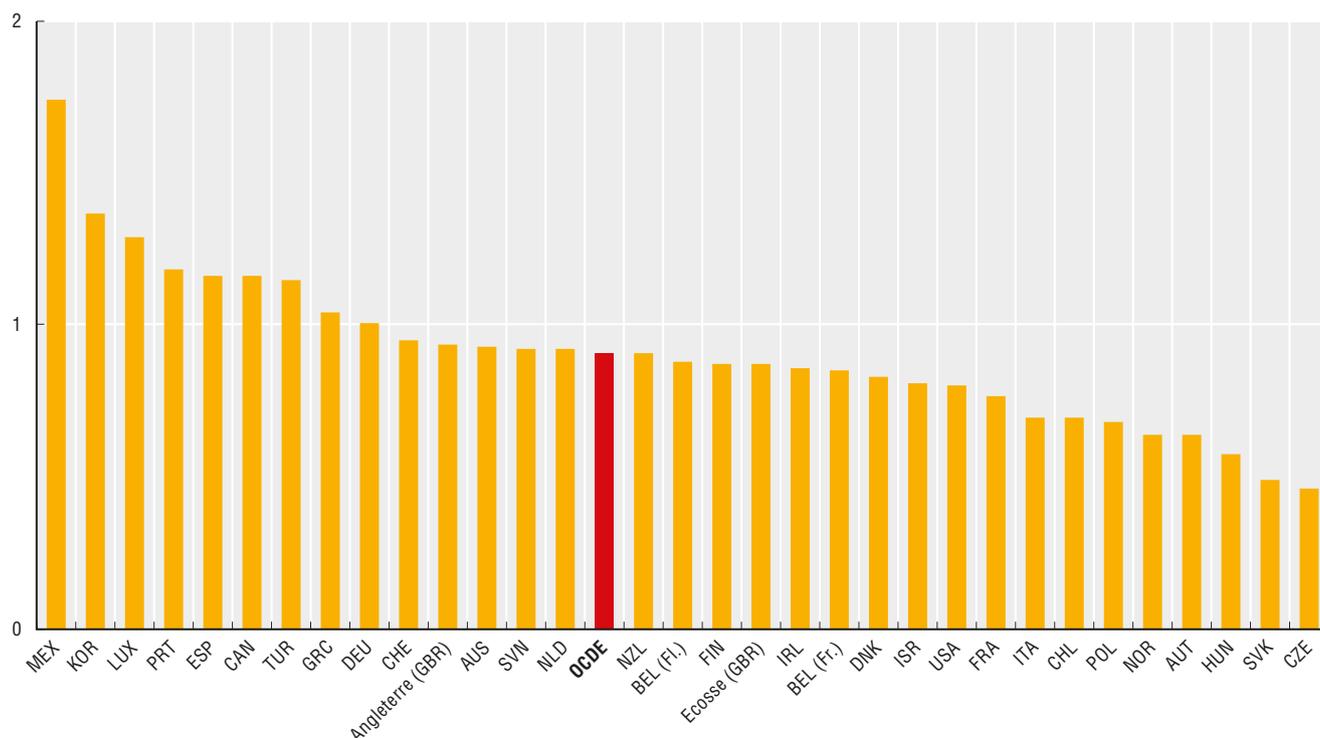
Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les statslinks.

3.27. Salaires statutaires des enseignants du premier cycle du secondaire possédant les qualifications typiques et exerçant dans un établissement public (2014)



Source : OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933538432>

3.28. Rapport entre le salaire des enseignants et la rémunération des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (2014)



Source : OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933538451>

